



**AUX MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE BOUCHERVILLE**

Mesdames, Messieurs,

AVIS vous est donné par la soussignée, greffière de la Ville, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal est fixée pour le **25 janvier 2021 à 19h** à la salle Pierre-Viger de l'hôtel de ville. L'ordre du jour de cette séance est le suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption - Règlement 2021-344-1 - Règlement modifiant le règlement imposant les taxes foncières, les droits sur les mutations immobilières dont la base d'imposition excède 500 000 \$ et les tarifs pour l'utilisation de l'eau, l'enlèvement des ordures ménagères, des rebuts et des matières recyclables pour l'année 2021 et ce, afin de suspendre la pénalité
4. Adoption - Règlement 2021-345 - Règlement ordonnant l'exécution de travaux pour la réfection des infrastructures des rues Thomas-Pépin, Philippe-Musseaux, des Îles-Percées, De Jumonville et Marquis-De Tracy et décrétant à ces fins une dépense et un emprunt n'excédant pas 5 299 745 \$
5. Adoption - Règlement 2021-346 - Règlement ordonnant l'exécution de travaux de réfection de la chaussée de diverses rues et décrétant à ces fins une dépense et un emprunt n'excédant pas 6 296 996 \$
6. Dépôt déclaration des intérêts pécuniaires modifiée - Jacqueline Boubane
7. Approbation et délégation de signataires - bail CISSSME - Centre multifonctionnel Francine-Gadbois
8. Parole aux membres du conseil
9. Levée de la séance

Signé à Boucherville, le 22 janvier 2021

Marie-Pier Lamarche
Greffière